

16 Oyem-Bitam

Oyem/Lutte contre la pauvreté/Congrès des agents publics, parapublics et privés de l'Etat (Cappe)

Près de 500 désœuvrés sans emploi formés à l'autonomisation



PME
Oyem/Gabon

A l'initiative du Congrès des agents publics, parapublics et privés de l'Etat (Cappe), près de 500 personnes désœuvrées, sans emploi, économiquement faibles et déscolarisées, ont participé, du 22 au 23 mai dernier, à Oyem, à un séminaire-atelier de formation en micro-projet, micro-entreprise et en entrepreneuriat. Dans son adresse à l'ouverture de cette formation, le gouverneur de la province

du Woleu-Ntem, Jean-Gustave Meviane m'Obiang, a salué l'heureuse initiative des responsables du Cappe, en partenariat avec l'Union internationale des services publics et assimilés, la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et le Fonds national d'action sociale (Fnas), dans sa lutte contre la pauvreté et la précarité. A l'endroit des participants, il a fait remarquer que le Cappe s'est démarqué objectivement de la démarche traditionnelle des syndicats classiques qui,

parfois, usent de violence et de grèves, pour revendiquer l'amélioration des conditions de travail de leurs membres. Le Cappe, lui, cherche plutôt, « l'autonomisation des populations. Cette posture est louable, puisqu'elle cadre parfaitement avec les objectifs du gouvernement de la République », s'est réjoui M. Meviane m'Obiang. Il s'agit, en réalité, de la deuxième étape de la formation des personnes qui ont été préalablement recensées par les délégués du Cappe, qui avaient séjourné

auparavant dans le Septentrion. Le président de cette plate-forme, Emmanuel Mve Mba, a indiqué que la structure qu'il dirige avait signé, en janvier dernier, une convention avec le Fnas, en vue d'offrir aux personnes économiquement vulnérables et aux jeunes déscolarisés sans emploi, des programmes de formation entièrement dédiés et adaptés, afin de mieux les accompagner dans la création, la gestion et le développement d'une micro-entreprise et/ou d'une activité génératrice

de revenus, d'une part. Mais aussi, proposer aux membres désignés et retenus par le Cappe, des modules sur un système et un suivi-évaluation de projets, d'autre part. En 48 heures de travaux, les participants ont été éduqués sur, entre autres, la conduite d'un projet, le système de suivi-évaluation, la tenue de la comptabilité, les sources de financement d'un projet, la création et la gestion d'une organisation syndicale ou d'une coopérative, l'étude de faisabilité, la création d'une entreprise

au Gabon. Au terme de la formation, M. Mve Mba a promis aux participants que « toutes les dispositions seront prises, afin que nos experts puissent véritablement identifier vos sites de projets, pour un financement effectif et réel ». A noter que ces travaux ont été rehaussés de la présence de Dieudonné Bekale, coordinateur national de l'Union internationale des services publics et assimilés, et par le directeur provincial des Affaires sociales, Jean-Claude Ndong Abo.

Bitam/Vote et adoption du projet de budget primitif pour le compte de l'année 2018 Il s'élève à 249 002 364 francs

SSB
Bitam/Gabon

Le président du Conseil départemental du Ntem, Alfred Memine Me Zue, et l'ensemble des conseillers ont, dernièrement, procédé au vote et à l'adoption du budget primitif 2018, ainsi que du compte administratif 2016. Il subit une baisse de plus de 13 millions de francs.

LE sous-préfet du district de Meyo-Kyé, Martin Mba Mengue, a ouvert, récemment, dans les locaux de cette institution à Bitam, les travaux de la double session du Conseil départemental du Ntem. Concrètement, il était question, au cours de ces deux dernières sessions jumelées en une seule, de procéder à l'examen, au vote et à l'adoption du projet de budget primitif de cette collectivité locale pour le compte de l'année 2018, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 249 millions 2364 francs. Un budget voté à l'unanimité par l'ensemble des conseillers départementaux présents, tout comme le compte administratif de 2016, estimé en recettes et en dépenses à la somme de 264 millions 625 485 francs. Pour ce qui est du budget



primitif de 2018, précisons qu'il subit une baisse de plus de 13 millions de francs, par rapport à celui de l'exercice précédent, qui était de 262 millions 369 589 francs. Le vote à l'unanimité du budget primitif et du compte administratif par l'ensemble des conseillers traduit, à n'en point douter, la confiance que ces derniers accordent à l'actuel bureau. Lequel, bien que sortant, a enregistré des résultats élogieux reconnus sur le plan national. C'est d'ailleurs ce qui justifie le fait que le président dudit bureau, Alfred Memine Me Zue, ait été élu, pendant deux années consécutives, meilleur parmi tous les 48 présidents des Conseils départementaux du Gabon. Le souhait des populations du département du Ntem serait donc de voir la prochaine équipe, qui prendra le relais, une fois les élections locales terminées, emboîter le pas à l'équipe sortante. Laquelle, pendant cinq ans durant, n'aura œuvré qu'au bonheur et au bien-être des populations locales.

L'équipe sortante et quelques conseillers au sortir de leurs travaux.